Envoyé en préfecture le 13/11/2026
Reçu en préfecture le 13/11/2026
Publié le
ID : 029-212901326-20261112-202607047047-DE

ANNEE	SEANCE	N° DELIBERATION	N° FEUILLET
2026	**07**	**047**	**047**

MAIRIE DE LOCQUENOLE **29670** Téléphone 02 98 72 21 15 E-mail : mairie@locquenole.fr Département du Finistère Arrondissement de Morlaix	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Le douze novembre deux mille vingt six, à dix-huit heures trente, le conseil municipal, légalement convoqué, le cinq novembre deux mille vingt six, s'est réuni à la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Pascal LECOMTE, Maire de la commune de Locquénolé (Finistère)
Nbre de Conseillers en ex : 14 Nbre de Présents : 9 Nbre de votants : 14	Etaient présents : MM Pascal LECOMTE Julien GODEC-DEFRANCE, Gaëlle LE PAGE, Yann GOASGUEN, Florence DIROU, David NEZRI, Loïc BOZEC, Laurence GRAFF, Marcel L'HOSTIS Absents excusés : Barbara GUYADER qui donne procuration à Loïc BOZEC, Aurélie LECOMTE qui donne procuration à Laurence GRAFF, Philipp OERDING qui donne procuration à Florence DIROU, Joëlle HACHEM qui donne procuration à Julien GODEC-DEFRANCE, Catherine AUTRET GUILLERM qui donne procuration à Gaëlle LE PAGE A été élu secrétaire de séance : Marcel L'HOSTIS

➢ FINANCES LOCALES – DECISION MODIFICATIVE N° 1 – BUDGET PRINCIPAL

Vu le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.2311-1 à 3, L.2312-1 à 4 L.2313-1 et suivants,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M57
Vu le budget principal de la commune - exercice 2026,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Julien Godec-Defrance, adjoint aux finances, il est proposé au conseil municipal d'autoriser la décision modificative suivante

- Budget principal « commune » :

- Chapitre 023	Virement à la section d'investissement (DF)	- 40 000 €
- Chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement (RI)	- 40 000 €

ADOPTÉ à l'unanimité des membres présents (14 voix pour)

Secrétaire de séance
Marcel L'HOSTIS

Pour extrait conforme au registre
Fait à Locquénolé, le 12 novembre 2026

Le Maire,

Pascal Lecomte

MAIRIE DE LOCQUENOLE (Finistère)